



**Mobilisons-nous pour nos conditions de travail, pour les postes, pour nos salaires : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'éducation !**  
**Après 3 années de ministère Blanquer qui a sapé la confiance, voici un budget qui ignore la hausse globale des effectifs, l'épuisement des personnels, les recrutements nécessaires et la nécessité de plus d'école, de plus d'éducation, de plus de moyens.**

Alors que la gestion erratique de la crise sanitaire dans l'éducation nationale épuise ses personnels et que ses impacts sont inquiétants pour les élèves, le gouvernement accélère ses réformes. Prenant prétexte d'une revalorisation dérisoire, bien loin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat et excluant 69% des enseignants, Blanquer cherche à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants.

Tandis que la misérable **prime d'équipement péniblement arrachée au ministère est scandaleusement refusée aux professeurs documentalistes et aux CPE**, les suppressions de postes d'enseignement se poursuivent : pour la Manche, - **7 postes de PE** supprimés à la rentrée 2021, - **33 dans les collèges** et sans doute aussi de nombreux dans les lycées (58 dans les lycées du périmètre de Caen). Le manque d'encadrement des élèves est pourtant criant, les moyens de remplacement sont déjà plus qu'en tension et le recrutement des AESH pour soutenir les élèves en situation de handicap est notoirement insuffisant.

**Le ministère projette aussi la disparition du label REP** pour le remplacer en septembre 2022 par une contractualisation des moyens. Et la loi 4D, présentée par J. Gourault et A. De Montchalin, prévoit le transfert des infirmières scolaires vers les collectivités territoriales éclatant ainsi les collectifs de travail. Les gestionnaires passeraient sous autorité fonctionnelle des collectivités territoriales.

### **TOUT CECI EST INACCEPTABLE !**

**Le 26 janvier, par la grève, dans l'unité, soyons nombreux et revendiquons :**

- L'arrêt des suppressions de postes et la création massive d'emplois pour encadrer les élèves
- Une baisse significative des effectifs par classe
- La reconnaissance des métiers d'AESH avec titularisation sur des postes statutaires
- Le droit à la prime REP et REP+ pour les AESH et AED
- La transparence et le sérieux dans la gestion de la crise sanitaire
- Le dégel de la valeur du point d'indice et des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation
- La défense des statuts de tous les personnels et le non-transfert des infirmières de santé scolaire
- L'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels

### **Manifestations dans la Manche**

**Cherbourg à 10h30 Place de la mairie**

**Saint-Lô à 10h30 Place de la mairie**

**Avranches à 10h30 Place de la mairie**